



## COMMUNIQUE DE PRESSE

UNSEN Cgt Educ'Action 263 rue de Paris (Case 549)

93515 MONTREUIL CEDEX

Mel : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - Site : [www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

Contact Presse : Nicole Hennache TEL. 01 48 18 81 47

Les organisations syndicales CGT, FSU, Sud-Solidaires, CFDT, UNEF, après les graves incidents qui ont eu lieu cet après-midi, interpellent le président de la République, les élus et les citoyens du département de la Manche. Dans un pays démocratique, la plus aveugle violence policière s'est déchaînée sous nos yeux.

La manifestation organisée à l'occasion de la visite de Nicolas Sarkozy a rassemblé 5000 personnes dans les rues de Saint-Lô, dans l'ordre et dans le calme. Les organisations syndicales ont veillé, tout au long de cette journée, à canaliser les manifestants et à éviter toute provocation.

Durant le rassemblement, cinq manifestants, dont quatre lycéens et un militant de la CGT ont été interpellés par les forces de l'ordre, sans qu'il y ait eu de leur part la moindre violence ou provocation. A la dislocation du rassemblement, les manifestants se sont rendus au commissariat pour accompagner une délégation qui demandait à être reçue. Après une première charge sans sommation, au gaz lacrymogène, les militants des organisations syndicales ont formé un cordon pour éviter tout débordement. Les manifestants se sont ensuite dirigés vers la mairie, pacifiquement, la tension baissant. Alors même que notre délégation revenait d'une audience en préfecture, les CRS arrêtaient plusieurs jeunes manifestants, suscitant la colère de leurs camarades. Les forces de police ont alors directement chargé, frappant à de multiples reprises des manifestants sans défense. Un autre militant de la CGT a été pris dans l'échauffourée.

Les forces de police ont voulu procéder aussitôt à un contrôle d'identité. Entouré par les militants, notre camarade a refusé de s'y soumettre immédiatement, cette injonction étant une atteinte manifeste au droit de manifester pacifiquement. Après que nous ayons tenté de négocier, les CRS ont de nouveau chargé, s'en prenant avec violence à un groupe d'une trentaine de personnes, d'où nous avons pris la peine d'évacuer tous les mineurs. Notre camarade est ce soir détenu au commissariat de Saint-Lô.

Cette journée est à marquer d'une pierre noire dans l'histoire locale. Jamais jusqu'ici notre ville n'avait été le théâtre de quelque violence que ce soit lors de manifestations. La population a toujours fait preuve de flegme et d'un grand respect de la légalité. Le jour même où le président de la République visite en coup de vent la capitale du département, la violence policière s'est déchaînée dans toute sa brutalité sur des manifestants pacifiques.

Ce soir, ce sont non seulement une dizaine de citoyens – dont deux militants de la CGT- qui sont détenus injustement, touchés dans leur dignité et dans leur chair. Ce sont aussi les libertés fondamentales qui sont bafouées par la police de M. Sarkozy : droit de manifester, droit d'exprimer pacifiquement des opinions et des revendications, droit de militer dans une organisation syndicale et de faire grève.

La violence policière qui, vue de notre département, pouvait passer pour un phénomène lointain, nous touche aujourd'hui de plein fouet. Notre démocratie, déjà bien mise à mal, est aujourd'hui malade : malade d'une brutalité froide et aveugle devenue la règle ; malade de l'autisme d'un gouvernement aux ordres du patronat ; malade enfin de l'intolérance d'un président incapable d'admettre que 5000 personnes lui expriment leur défiance, alors que seules quelques dizaines venaient le saluer.

Les organisations syndicales demandent la libération immédiate et sans condition des manifestants détenus, ainsi que l'abandon de toute poursuite à leur encontre. Elles demandent également qu'une enquête soit ouverte sans délai sur la responsabilité de ces graves débordements policiers. Elles appellent enfin toute la population à se mobiliser dès maintenant en vue du mouvement national du 29 janvier prochain.

Le 13 janvier 2009